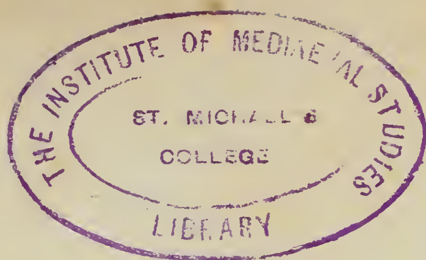
Ce Recueil de pièces de J. B. M. Gence, sur l'Imitation de J. C., provient de la Biblioth. de feu J. Ch. Brunet, auteur du Manuel du Libraire. N° 15 du Cat. 2e part.
(mai 1868 - G. G.)




THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

MANUSCRIT CÉLÈBRE
DE L'IMITATION,

ET

PORTRAIT DE JEAN GERSON,

CHANCELIER DE L'ÉGLISE DE PARIS,

AUTEUR TITULAIRE LE PLUS ANCIEN

DU LIVRE DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

Sous le nom de Gerson, par quel heureux destin
Un Livre, cher à tous, m'est tombé sous la main,
Transcrit par son Neveu[1] ? Quel plus beau témoignage!
Gerson jeune est dépeint en tête de l'ouvrage.
Puis, sont gravés les traits du docte auteur vieilli.
Le Ciel m'en offre, enfin, un Portrait accompli[2].

[1] Manuscrit *in-folio* des quatre livres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, sur vélin, ayant en tête une miniature qui représente le docteur Gerson, méditant et écrivant. On y a joint un autre portrait du même, gravé sur une thèse, mais plus âgé. L'inscription du premier livre porte : *Incipit liber primus magistri Johannis Gerson cancell. Paris. de Imitatione Christi.* Voyez la description de ce manuscrit dans la Dissertation de J. de Launoi, de 1663, p. 117, et dans les prolégomènes, pag. LV de notre édition latine de l'*Imitation* avec notes critiques et historiques sur le texte, publiée en 1826, in-8, à Paris, chez Treuttel et Würtz. — Voyez aussi ce qui concerne Thomas Gerson, neveu du chancelier, dans notre description, et son article, comme celui de son oncle, dans la *Biographie universelle* de Michaud.

[2] Tableau ancien, où le portrait de Gerson est peint de grandeur naturelle, et paraît être l'original du portrait gravé sur une thèse. Les autres gravures sont des copies de celui-ci, plus ou moins grossières et chargées.

Du Docteur très-chrétien[1] la physionomie
Montre la gravité jointe à la bonhomie.
Ces contours grands et doux, empreints d'affliction,
Les plis droits de son front, exprimant la constance,
Peignent l'esprit mûri par la réflexion,
Et d'un cœur éprouvé la longue patience.
Quel volontaire exil fut plus religieux
Que l'exil où Gerson, fuyant la Malveillance[2],
Court défendre la Foi, dans l'asyle pieux
Offert à sa vertu contre les Factieux ?
Qui mieux connut le monde, et qui, par la souffrance,
Apprit mieux à verser la consolation
Au sein de tant de maux dont gémissait la France[3],
Que Gerson, digne auteur de l'*Imitation*[4].

[1] Voyez le *Gersoniana*, édition des Œuvres de Gerson, par Ellies-Dupin, 5 vol. in-fol., 1706.

[2] Poursuivi en Bavière par la faction du duc de Bourgogne, dont il avait publiquement blâmé l'attentat, et réfugié pendant plusieurs années au fond de l'Allemagne, sous la protection du duc d'Autriche, dans une abbaye où se sont trouvés les plus anciens manuscrits connus de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Voyez nos *Nouvelles Considérations sur l'Auteur* de l'Imitation, in-8. Paris, 1832.

[3] Sous Charles VI, lorsque le royaume était déchiré par les discordes civiles, et l'Église divisée par le grand schisme, qui, en rompant l'unité, a pu préparer de loin le dissentiment et la Réforme, et dont Gerson, en se bornant à défendre les libertés anciennes de l'Église de France, et en voulant concilier les esprits par la persuasion, dut chercher à prévenir ou adoucir les funestes effets.

[4] Il mérita d'en être regardé comme l'auteur, par sa piété et sa doctrine, dit Bossuet dans la Défense de la déclaration du clergé de France de 1682. Voyez les *Considérations* citées ci-dessus, où l'on indique les manuscrits nombreux, sous son nom ou de son temps, des livres de l'*Imitation*, dont le texte, plein de gallicismes mêlés de germanismes, et résultant de la collation des manuscrits anciens des diverses contrées dans notre édition latine, offre le plus généralement des leçons uniformes et authentiques, qu'aucun manuscrit isolé, sans date avérée, ne saurait infirmer.

Gerson, de qui la vie, éclatante de zèle,
Fut, en se conformant à son divin modèle,
Une *croix*, un *martyre*, une autre Passion[1] !

[1] Epist. J. Gerson pro confortatione cujusdam tentati : *Vita Christi Crux fuit.* Sic in opere de Imit. Chr., lib. 2, cap. 12: *Tota vita Christi crux fuit et martyrium.* Beaucoup de phrases des Épîtres familières de Gerson, adressées, entre autres, à ses frères religieux, et aux chartreux de Villeneuve près d'Avignon, auxquels il légua ses livres, dont plusieurs manuscrits de l'*Imitation*, trouvés chez eux, purent avoir fait partie, sont semblables ou analogues aux phrases de l'*Imitation de Jésus-Christ*, livre qui, vu son excellence, n'eût pas manqué d'être signalé par Gerson, dans son Traité *de Laude scriptorum*, et dans son Épître *de Libris legendis*, s'il lui eût été antérieur. Il nous serait facile de publier un grand nombre de ces phrases semblables, ainsi qu'une multitude de locutions usuelles ou gallicismes semés de germanismes, dont nous avons déjà donné une partie dans l'*Index grammaticus* et les notes de l'édition latine. Si notre traduction française, publiée en 1820, d'après le texte de l'édition revue sur les meilleurs manuscrits, continue d'obtenir le même succès, elle peut le devoir au soin que nous avons pris de nous attacher aux tours et aux expressions vulgaires et idiotiques du texte, que nous nous sommes bien gardés d'altérer.

NOUVEAU MANUSCRIT

SOUS LE NOM DE GERSON,

Existant à la bibliothèque de Cambrai, la patrie de D'Ailli, son ami.

En nous montrant l'Auteur du *Qui sequitur me*,
Grâces à Fortia[1], Cambrai m'a fait connaître
Gerson près de D'Ailli, son confrère et son maître.
Ainsi que le Neveu, l'Ami l'a proclamé.
Il semble tout exprès de la tombe[2] exhumé,
Comme un témoin sacré de l'œuvre d'un confrère,

[1] M. le marquis de Fortia, auquel est dédié le catalogue des manuscrits de Cambrai, publié par le docte bibliothécaire A. Leglay.

[2] L'abbaye du Saint-Sépulcre, où gisait le premier livre de l'*Imitation* sous le nom de Gerson, avec les œuvres de D'Ailli.

Lorsqu'un ultramontain, du Français l'adversaire,
Prétend au treizième âge attacher la leçon
D'un texte trahissant l'âge qui suit Gerson.
Quand de divers pays concorde le langage,
Un titre vicieux, et sans date et sans nom,
Sur vingt titres d'accord aurait-il l'avantage?
Eh! comment sur Gerson pourrait avoir le pas
Un témoin plus ancien[1], si l'auteur ne l'est pas?
Car peut-on rapporter au siècle scolastique,
Fécond en vains débats, en subtils argumens,
Un livre si moral et si philosophique,
Chez qui tout est raison et tout est sentimens!

[1] Le nom ajouté du possesseur, *Paracletus de Advocatis*, sur le manuscrit qu'on prétend avoir existé antérieurement à Gerson dans cette famille, paraît appartenir à l'époque du seizième siècle, ainsi que l'addition du traité *De Meditatione cordis.* Cette addition supposerait même l'attribution de l'*Imitation* à Gerson par le possesseur de ce manuscrit, dont l'édition future est désignée dans le catalogue de F. Didot, et dont il a été fait mention, *pag.* 29 et 85 de nos *Considérations sur l'auteur de l'Imitation.* — Nous ajouterons que le Titre manuscrit de cette édition est annoncé comme étant du treizième siècle, quoiqu'analogue, pour la forme et l'écriture, à un autre manuscrit du quinzième, où se trouve, dans la lettre Q, le type du portrait prétendu d'un auteur moine, et où les chiffres arabes sont mêlés aux chiffres romains, tandis que le Titre produit n'a plus que des chiffres arabes. Cependant, d'après une lettre de Turin, 1831, il représenterait un manuscrit *précieux* de l'*Imitation* de J.-C., mentionné un *dimanche*, 14 février, de l'an 1349, dans un Diarium de la famille ancienne *de Advocatis*, qui le possédait depuis une *longue* suite d'années. A tout cela nous ne ferons d'autre réponse, sinon que le mot *précieux* indiquerait un manuscrit connu, et rien de tel n'existait alors; une longue possession suppose de plus un progrès de cette connaissance, et il n'y en a aucune trace; enfin, le dimanche 1349, au lieu du samedi, serait une fausse date de jour et d'année, relativement à un manuscrit de l'ouvrage qui n'a été vraiment *précieux* et *ancien* avec le nom d'*Imitation*, que postérieurement à la première moitié du quinzième siècle.

J. B. M. GENCE,

ancien Archiviste au Dépôt des Chartes;

rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, 22.

Paris, juin 1833.

COUP-D'OEIL

SUR L'ÉDITION D'UN *CODEX*

De Imitatione Christi,

SUPPOSÉ DU XIIIe SIÈCLE,

D'APRÈS LES NOMS DE SES POSSESSEURS (AU XVIe AGE), MEMBRES D'UNE FAMILLE DONT UN JOSEPH *de Advocatis* SEUL MENTIONNE, SOUS UNE DATE DE 1349, DANS UN MÉMORIAL, LA DONATION QU'IL FAIT A SON FRÈRE D'UN CODEX *précieux* DE CE LIVRE, QU'IL TIENT DE SES AÏEUX; CE QU'ATTESTENT UN NOTAIRE DU PAYS, ET, DANS LE *Spécimen* ET L'ACTE, UN PARENT DE LA FAMILLE.

De l'*Imitation* les textes vicieux
Sous le nom de *Gersen*, de GERSON l'homonyme,
Dont le portrait fictif est un Moine anonyme,
Peuvent-ils, comparés au Titre spécieux
D'un Codex dit *ancien*, et même *précieux*,
Confirmer des leçons qui trahissent un âge
Où, loin de ses foyers, se corrompait l'ouvrage?

Voyez la note 5 de la page 6.

PARIS,

CHEZ L'ÉDITEUR-INTERPRÈTE DU TEXTE DE L'*IMITATION*,

revu, avec notes critiques et historiques, sur les plus anciens Manuscrits des diverses contrées.

OCTOBRE 1833.

C.-J.-H. PARIS,

ET

J.-B.-M. GENCE.

DIALOGUE.

Paris. — Quoi ! lorsque, dans sa fantaisie
Recréant un temps d'argutie [1],
Un Scolastique piémontais
A tes longs travaux tout exprès
Vient ravir l'œuvre et la défense
De Gerson l'honneur de la France ;
Modeste Gence, tu te tais !
Toi l'éditeur et l'interprète
D'un livre si cher en tous lieux
A tous esprits, tous cœurs pieux [2],
Livre où, jadis inscrit en tête,
Gerson le docteur très-chrétien
Reluit si noblement, si bien,
Comme dans l'image parfaite
Que chez toi nous montre un portrait
Du Chancelier, Pasteur bien digne,

[1] Le treizième siècle, celui de la théologie scolastique.

[2] Et possesseur d'un Manuscrit, vraiment monumental, du neveu même de *Gerson*, avec l'inscription solennelle de l'ouvrage, sous le nom de son oncle, et la miniature de l'auteur en tête; manuscrit reconnu comme tel par ceux qui l'ont vu et apprécié; entr'autres par MM. Gossellin et Barbier, Van Praet, Daunou et Petit-Radel, le marquis de Fortia et le baron de Reiffenberg, les abbés Guillon de Montléon et Labouderie, les doctes Villenave, Tourlet et Nauche. Comment ne pas rappeler, à ce sujet, la Description du même Manuscrit, pag. LIV des Prolégomènes de l'édition latine de l'*Imitation*, sous son nom ?

A dit notre grand Bossuet,
D'être vraiment l'auteur insigne,
Par plus d'un humble et docte écrit,
De l'*Imitation du Christ!*

GENCE. — D'abord, dans un style énergique,
Par sa doctrine méthodique,
Il fut analyste profond.
Depuis, connaissant l'homme à fond,
Et des maux sensible victime,
Vrai consolateur s'exprimant
Dans une œuvre simple et sublime,
Il mit en conseil, en maxime,
La raison et le sentiment.

Mais aujourd'hui quel changement!
Ah! mon cher, qu'aurais-je à répondre,
Quand dans le texte vient se fondre,
Avec l'Écriture et le Droit,
Toute l'École et saint Benoît[1];
Quand les mots, étouffant les choses,
Du texte embrouillent les leçons;
Que ses omissions sont des gloses,
Et ses additions, des raisons?

PARIS. — Cependant le Codex sans date
D'après l'autographe est produit,
Comme le même que constate
Un Mémorial qui le décrit.
Là, parmi la neige, il éclate[2].

[1] Les canons de l'Église, les maximes du droit, les scolastiques du siècle de ce nom, presque toute la règle de saint Benoît, les nombreuses interpolations du manuscrit de Bobio, sans parler des citations tout au long de la Bible, même sans rapport direct ou textuel, remplissent la plus grande partie des notes de l'édition. Beaucoup de ces notes sont du treizième siècle, si le texte n'en est pas.

[2] Dans le Diarium ou Mémorial, on lit : *Nevicavit multum*, etc.

Seulement dans le Manuscrit
C'est un précieux aromate
Mêlé parmi le grain, le fruit[1].

GENCE. — Dans le Spécimen, loi suprême,
Dont ce Mémorial est le thème,
L'an treize cent quarante-neuf,
Écrit en chiffre arabe neuf,
Joseph Avogadro lui-même
Dit, en mots tracés sans liens :
« Je donne à mon frère que j'aime
« Ce Codex de prix, que je tiens,
« De longue main, de mes anciens[2]. »

Ainsi, ce n'est plus un problème :
Gerson et Kempis, *Valete!*[3]

PARIS. — Soit dit sans rire ; est-ce une fable
Qu'un acte légal, attesté !...

GENCE. — Mais un témoignage semblable
Sur un Registre délabré[4],
S'il n'est d'un expert éclairé
Et non parent, est-il valable ?
Dans le Codex même vanté
Les noms font-ils autorité ?

[1] Voyez l'édition où, à la vérité, on dit que dans son Diarium, Joseph Avogadro (*de Advocatis*), *notabat quæ ipsi eveniebant, mercuriales aliaque ejusmodi*. Néanmoins, dans l'extrait du Diarium, il n'est pas question du prix des grains ; il n'en est parlé que dans le *Codex*.

[2] Joseph de Advocatis, 1349... *in signum fraterni amoris... dono illi* (Vicentio) *preciosum Codicem de Imitatione Christi, quem ab agnatibus* (*sic*) *meis longa manu teneo*, etc. Comment, de la part d'un homme qui écrit ainsi, les traits mal formés de l'écriture sont-ils sans liaison, et sans mouvement de la main ?

[3] Expression du nouvel Éditeur.

[4] *Lacero foliato.*

PARIS. — Fils d'un César, Jérôme y brille[1].

GENCE. — Mais quels chaînons de la famille
Peuvent remplir l'ancienneté
De près de deux siècles en somme
Depuis Joseph jusqu'à Jérôme,
Pour démontrer l'antiquité
Des nobles aïeux de Gustave[2],
Issus de ces *Advocatis*
Dont le nom latin docte et grave,
Dès-lors semble appliqué *gratis*[3]?

Si l'acte est vrai, c'est chose étrange
Que Chiesa l'historien
Nomme Avogadro dit l'archange
Comme ermite augustinien[4],
Auteur de maint sermon mystique,
Sans citer un Codex unique!

Comment eût pu ce Livre exquis,
Possédé depuis tant de lustres
Par des personnages illustres,
Échapper aux Tiraboschis?

Que dire encore d'un critique
Parfois malin et satirique,
Quand sous le masque de GERSON,
Par son Codex, sa maigre engeance[5],

[1] Chanoine d'Ivrée, fils de César Avogadro.

[2] Gustave *de Advocatis*, signataire du *Spécimen* extrait du *Diarium*.

[3] C'est depuis la renaissance des lettres anciennes, dans la deuxième moitié du quinzième siècle, que les noms latinisés devinrent à la mode.

[4] Nommé par F. Augustin della Chiesa, dans son Catalogue *di tutti li scrittori Piemontesi*, où il n'est parlé ni de l'*Imitation* de J.-C., ni de Gersen, Turin, 1614. — Comment, dans sa Liste des abbés de Verceil, y a-t-il un *Guillelmus Advocatus ex dominis Queregnæ*, mort en 1340, sans qu'il y soit parlé de la possession du précieux Codex?

[5] Manuscrits d'Arone, de Mantoue et de Bobio, sous les noms de Gessen, Gersen et Gersem. Le manuscrit *de Advocatis*, qui s'en appuie,

Il veut faire à tous la leçon,
Et croit emporter la balance
Sur cent Manuscrits de renom?

En Flandre, en Allemagne, en France,
Gerson a répondu d'avance.
Rome même honore son nom.

Enfin, des leçons de son âge,
Le temps plus mûr scelle l'usage.
Dans les mots, le sens, la raison
Reprend tôt ou tard l'unisson.
Partout innover, est peu sage.
De cent Titres d'autant de lieux
L'accord serait-il vicieux?
La vérité n'a qu'un visage.
Notre Auteur vif, sentencieux,
Est, sauf quelque germain adage [1],
Français au fond dans son ouvrage [2].

ressemble beaucoup, par l'analogie de l'écriture, des chiffres et des leçons, à un manuscrit de Cave, où est dans la lettre Q l'original du portrait d'un Moine. L'un et l'autre rentrent plus ou moins dans la catégorie de ces manuscrits dont celui de Mantoue, également vicieux, avait d'abord appartenu à la congrégation de sainte Justine, qui, nommée honorablement dans un décret d'Eugène IV, en 1432, ne fut supprimée et réunie au Monastère du Mont-Cassin que sous Jules II, en 1504.

[1] Nous pourrons donner, avec les germanismes disséminés dans l'ouvrage, une grande quantité de gallicismes ou de locutions vulgaires et usuelles, outre beaucoup de phrases des OEuvres et des Lettres spirituelles de Gerson, semblables ou analogues aux phrases de l'*Imitation*.

[2] On sait aussi que les meilleures et les plus nombreuses traductions en sont dues à des Français. Sans citer le succès prodigieux, au quinzième et au seizième siècle, de l'*Internelle Consolation*, le pendant de l'ouvrage latin, qu'il nous suffise d'indiquer entre autres les versions du président Marillac, et de Sacy de Port-Royal, au dix-septième siècle; celle dite de Gonnelieu, si vulgaire, et du moins simple et naturelle, quoique souvent triviale, avec celle du P. Lallemand, qui n'eut besoin ni de bordure ni de broderie, au dix-huitième siècle, et

Un consciencieux éditeur
Comme un fidèle traducteur
D'un Livre où surtout se peint l'homme
Et se réfléchit l'idiome
De nos bons, de nos francs aïeux,
A, dans ses soins heureux, un gage
Qu'en paix son travail peut le mieux
Attendre du temps l'avantage...

Paris. — J'en conviens; d'énergiques vers,
Plus que la prose, ont la puissance
De repousser les traits divers
Que sur tes pas sans cesse lance
Un rival, à-tort-à-travers...
Après tant de motifs, cher Gence,
Le vrai langage est le silence. [1]

la traduction revue de Valart par Beauzée, épurée à son tour, au dix-neuvième siècle, par M. l'abbé Labouderie. Quant à la nôtre, si elle a obtenu et obtient quelque succès après tant de versions françaises, c'est qu'en s'attachant au texte de l'édition latine, où nous nous sommes gardés d'innover, en conservant les formes et les locutions le plus généralement reçues par le plus grand nombre des manuscrits de France, de Flandre et d'Allemagne, dont le texte est le plus pur, elle a suivi l'exemple de Marillac, dont la traduction, revue par lui-même, d'après d'autres manuscrits que ceux d'Italie, a long-temps balancé, quoique vieillie, le succès de celle de Port-Royal.

[1] Gence. — Nous nous bornons à consigner dans un exemplaire de l'Édition du Codex *de Advocatis*, outre nos remarques sur le Manuscrit, nos observations concernant les leçons qu'il ne cesse de substituer à celles du texte général ou usuel. Nous aurions d'autant plus à dire sur ces leçons, que le *Codex de Imitatione Christi*, contenant les quatre livres sous ce titre, paraît se rattacher à la classe de Manuscrits tyroliens ou lombards, généralement infectés de locutions vicieuses et corrompues, vers l'époque de 1470, où l'inscription porte que quelques-uns seulement appelaient le Livre entier de ce même nom (*Voy.* pag. XXII des Prolégomènes de notre édition latine de l'*Imitation.* Paris, Treuttel et Würtz, 1826.)

IMPRIMERIE DE MOQUET ET Cie,
rue de la Harpe, n. 90.

JUGEMENS MOTIVÉS
SUR L'AGE
DU *CODEX DE ADVOCATIS*,

DONT LES ABRÉVIATIONS MULTIPLIÉES, L'ACCENTUATION APPROCHANT DU POINT, ET LA NUMÉRATION MODERNE, ETC., NE PERMETTENT PAS DE LE RAPPORTER A UNE ÉPOQUE ANTÉRIEURE AU XVe SIÈCLE;

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR J.-B.-M. GENCE,

Ancien Archiviste au Dépôt des Chartes, Auteur de l'édition latine et de la traduction française du texte de l'*Imitation de J.-C.*, revu sur les plus anciens manuscrits des diverses contrées.



PARIS,

IMPRIMERIE DE MOQUET ET CIE.

RUE DE LA HARPE, N° 90.

1835.

JUGEMENS ET AUTORITÉS

CONCERNANT

L'AGE DU *CODEX DE ADVOCATIS,*

SUPPOSÉ DU XIIIe SIÈCLE PAR SON ÉDITEUR,

ET RAPPORTÉ AU XVe PAR LES BIBLIOGRAPHES CI-APRÈS DÉSIGNÉS, DONT PLUSIEURS SE SONT PRONONCÉS EN FAVEUR DE GERSON.

Dans la Préface de l'édition du Codex *de Imitatione Christi*, dit *de Advocatis*, M. de Grégory me fait dire (pag. lxj) que les savans bibliographes actuels, de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, etc. ont jugé que le manuscrit d'Arone, sans date comme celui *de Advocatis*, était du déclin du XIVe siècle au commencement du XVe, tandis que tous, au nombre de plus de vingt, sauf un seul, l'ont rapporté au courant du XVe siècle, et plusieurs même, d'Italie, au déclin de ce siècle. (Voyez pag. lxxiv et lxxv de notre édition latine.)

Or il résulte de leur jugement, presque toujours raisonné d'après la forme de l'écriture, de l'accen-

tuation et de la numération, que l'analogie frappante du Codex *de Advocatis* avec le manuscrit d'Arone, motive, de la part de ces mêmes savans, un jugement semblable; et cela est d'autant plus fondé, que les chiffres arabes tous modernes y sont sans mélange de chiffres romains comme dans le manuscrit de la Cava, que les abréviations des mots sont aussi plus compliquées et multipliées, et que les traits s'accourcissant sur les *i*, et approchant plus du point, caractérisent le déclin du xve âge.

Ainsi l'autorité des mêmes juges, surtout celle qui est principalement motivée, frappe fortement du cachet du xve siècle le Codex *de Advocatis*; et tel est, entre autres, en particulier,

I. — Le jugement porté par M. Daunou, ancien bibliothécaire, et directeur des archives du Royaume, qui, dans l'annonce de ce Codex au Journal des savans de septembre 1833, renvoie aux articles d'octobre et novembre 1827, en persistant à penser que le livre de l'*Imitation* n'est, ni du treizième siècle, ni d'un prétendu moine italien nommé *Gersen*, et que l'opinion la plus probable est en faveur du chancelier français Jean Gerson.

II. — M. Petit-Radel, ancien docteur de Sorbonne, bibliothécaire administrateur de la bibliothèque Mazarine, par des motifs analogues à ceux qu'il a donnés relativement à l'âge du manuscrit d'Arone, motifs confirmés d'après la comparaison des chiffres avec ceux d'un manuscrit des opuscules

de S. Bernard où le nombre 4 n'a point cette forme moderne de celui du Codex *de Advocatis*, partage le sentiment de M. Daunou, et croit même ce Codex postérieur au manuscrit de ces opuscules, qui paraît être du commencement du xve siècle.

III, IV, V. — M. Van-Praet, le plus ancien conservateur des livres à la bibliothèque du roi, M. Hase, conservateur des manuscrits à la même bibliothèque; M. Raynouard, académicien versé dans la littérature du moyen âge, font également connaître leur avis par les motifs qui ont fondé leur précédent jugement.

VI. — M. le marquis de Fortia, académicien antiquaire distingué, en témoignant dans la préface même de l'édition de M. de Grégory (pag. xlvj) que lors d'une conférence en 1831 avec l'éditeur et nous, il a été convenu que son manuscrit apographe était du xve siècle, partage en conséquence ce sentiment.

VII. — M. Guérard, professeur de diplomatique à la bibliothèque Royale, m'ayant déclaré qu'il n'avait point d'opinion à ce sujet, n'a pu avoir celle qui lui a été attribuée (pag. xiij) ainsi qu'à l'abbé de Lespine et à MM. les conservateurs des manuscrits, qu'ils avaient reconnu que le Codex *de Advocatis* était antérieur à tous les manuscrits de l'*Imitation* existans à la bibliothèque du roi, même à celui de Gérardmont. On ne connaît de cet abbé sur l'âge des

manuscrits,que son jugement sur celui du manuscrit d'Arone, qu'il rapportait à une époque précédant le commencement de l'imprimerie. Il s'est tû, comme M. Guérard, sur l'âge semblable qu'annonce un manuscrit analogue : on peut inférer de ce silence éloquent et discret, que *celui qui se tait*, *consent*.

VIII. — René Tourlet, ancien professeur de l'école des chartes aux archives du Royaume, s'exprime ainsi : « L'écriture du spécimen du manuscrit » *de Advocatis*, d'après la multiplicité des abréviations dans le corps des mots, les petits traits qu'on » aperçoit sur plusieurs *i*, et la forme aiguë du 4 » qui n'avait point lieu dans le XIVe siècle ni au » commencement du XVe, me paraît être d'une époque voisine de l'invention de l'imprimerie.— Le » chiffre semblable du spécimen d'un diarium, au» quel on reporte le manuscrit sans date, en rend » suspect l'âge annoncé de 1349, où le 3 d'ailleurs » a pu être lu à la place du 5, d'autant plus que la » forme baroque et sans liaison de l'écriture ne sau» rait être du XIVe siècle. »

Signé R. Tourlet.

IX. — M. Jules Michelet, chef de la section historique aux archives du royaume, professeur à la Sorbonne, paraît, sous le rapport de l'attribution de l'*Imitation* au Chancelier de l'église de France et de l'Université de Paris, attacher un vif intérêt à l'histoire du XVe siècle comme étant en particulier celle de notre grand Gerson.

X. — M. Dessalles, employé aux archives du Royaume, section historique : « Ce spécimen, observe-t-il, ne me permet pas de croire que le manuscrit soit aussi ancien qu'on veut le prétendre. » Il y a tout lieu de penser que c'est une sorte de » contrefaçon, une imitation d'écriture dans laquelle » se sont glissés des caractères qui évidemment ne » sont pas de l'époque. »

Signé Dessalles.

XI. — Extrait d'une lettre à M. Dessalles par M. Monteil, ancien archiviste, auteur d'une *Histoire des Français.* « Je comprends qu'un homme peut » pendant 40, 60, et absolument 80 ans, porter l'écriture d'un siècle à l'autre ; mais je ne comprends » pas qu'un homme du milieu du xive siècle puisse » y porter l'écriture du xve ; et l'écriture du *fac simile* du Codex *de Imitatione Christi*, que vous » m'avez montré, me paraît porter une physionomie » du xve. »

XII. — M. Villenave, membre de la société des antiquaires. — « L'analogie de caractère du Codex » *de Advocatis* avec celui d'Arone, sans parler des » fautes de l'édition qui marquent une copie étrangère de l'œuvre d'un auteur français, me porte à » penser que ce Codex est postérieur à la 1re moitié » du xve siècle, d'autant mieux que la forme des » chiffres arabes, surtout la figure moderne du 7 » comme celle du 4, peut désigner l'âge avancé de

» ce siècle, ainsi que le signe caractéristique de la
» conjonction *et*, signe qui a passé de l'écriture dans
» l'impression à une époque voisine de l'invention
» de l'imprimerie. »

Signé VILLENAVE père.

XIII. M. Eloi JOHANNEAU, conservateur des monumens d'art des résidences royales : « Après avoir
» examiné les deux spécimen, je crois devoir me
» réunir à l'avis de M. Villenave. »

Ce 24 janvier 1835.

Signé ELOI JOHANNEAU.

XIV. — Remarques de M. l'abbé Aimé GUILLON de MONTLÉON, docteur en théologie de l'ancienne université, l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, de l'académie de Lyon, de Mantoue et de Rome. « J'ai lu le spécimen du manuscrit *de*
» *Advocatis* avec attention. Le 4^or^ de la page où se
» trouve le titre du chapitre 23 de l'Imitation, me
» paraît moderne par sa forme aiguë et gothique,
» comme celle de l'écriture italienne du xve siècle, que
» j'ai connue beaucoup lors de ma résidence à Milan.
» Le double heurt des consonnes dans *hæc est spes*
» de la deuxième prière a bien de la dureté. Cet *est*
» paraît avoir été ajouté : il ne se trouve pas dans
» l'édition de *Cajetan* de 1616, calquée sur le ma-
» nuscrit d'Arone, auquel le codex *de Advocatis*
» serait postérieur. — A la 9e ligne de la 3e prière,
» *gratiâ celesti* est une répétition superflue après

» *gratiam tuam*. L'expression biblique *rore celesti* » bien digne d'être employée par Gerson, n'a pu » être changée que postérieurement et par un co- » piste peu sensé. L'italien ancien même porte, » *spandi la rugiada celestiale*. — Au sujet de ce » Joseph *de Advocatis* produit sous une date de » 1349 dans le specimen d'un diarium à l'appui du » manuscrit non daté, comment dans la chronique » de Francesco della Chiesa, où est mentionné un » *Guillelmus Advocatus ex dominis Queregnæ* » *qui obiit anno* 1340, n'est-il pas nommé comme » possesseur ou parent du possesseur de l'*Imitation*, » après la mention faite du prétendu auteur de » l'ouvrage par l'éditeur de la chronique ? »

Paris, ce 27 novembre 1834.

Signé A. GUILLON de MONTLÉON.

XV. — M. C. BOLDONI, ancien interprète de langues étrangères, et professeur d'italien à l'Athénée de Paris, s'exprime ainsi : « D'après la connaissance » que j'ai acquise de l'écriture et de la littérature ita- » liennes de l'époque du Dante et de Boccace, je ne » puis penser que le caractère du *specimen* du ma- » nuscrit *de Advocatis* et celui du specimen du » *Diarium* désignent un temps contemporain, ou » antérieur au XVe siècle. »

Paris, ce 26 Janvier 1835.

Signé C. BOLDONI.

XVI. Attestation de M. l'abbé LABOUDERIE, ancien

vicaire général d'Avignon, membre de la société des antiquaires.—« J'ai examiné avec autant d'attention qu'il m'a été possible dans une seule séance assez courte, le manuscrit *de Imitatione Christi* que possède M. le président de Grégory, et dont il a donné deux éditions, l'une avec l'orthographe du manuscrit, l'autre avec la manière ordinaire d'écrire les mots. Il est net, assez bien conservé et complet. — Ce manuscrit ne porte ni date ni nom d'auteur. Il renferme à la suite de l'*Imitation* le livre de Gerson *de Meditatione cordis*. Les deux ouvrages sont évidemment de deux mains différentes. Le traité *de Meditatione cordis* est d'un caractère postérieur à celui du livre *de Imitatione Christi*. — L'écriture de l'Imitation ressemble parfaitement à celle du trop fameux manuscrit d'Arone, avec le specimen duquel je l'ai comparé. Ils appartiennent incontestablement l'un et l'autre à la même époque, c'est-à-dire au xve siècle. Le manuscrit de M. de Grégory ressemble moins à ceux de Bobio, de Cava et de Padolirone. Il est facile d'observer que les chiffres arabes y ont la même forme qu'ils ont actuellement dans les livres imprimés, surtout le 4 et le 7, ce qui indique des temps avoisinant celui de l'invention de l'imprimerie. — Une partie de ce qui est écrit sur la couverture ou dans les derniers feuillets du manuscrit prouve qu'il a été à l'usage de quelques-uns des membres de la famille *de Advocatis*; le reste se rapporte à des mercuriales ou à des faits historiques; mais aucune de ces inscriptions ne remonte au-delà

du commencement du XVIe siècle, excepté peut-être celle-ci, *Ad usum Johannis de Pasqualibus*, qui paraît d'une écriture plus ancienne (1).

Paris, le 4 décembre 1834.

Signé J. LABOUDERIE.

XVII. Annonce de M. ONÉSIME LEROY, auteur de recherches sur notre ancienne littérature. — « Après » les hommes distingués qui ont traité la question » relative à l'auteur de l'Imitation de J.-C., ou qui » ont porté un jugement à ce sujet, il ne m'appartient » pas d'émettre mon opinion. Mais je dois bientôt » publier un fait dont je suis redevable au hasard, » et qui, je crois, ne laissera guère douter que l'illus- » tre Gerson, qu'un des écrivains religieux dont la » France doit le plus s'honorer, ne soit l'auteur du » plus bel ouvrage sorti de la main des hommes. »

Paris, 5 janvier 1835.

Signé O. LEROY.

XVIII. Extrait d'une lettre de M. TARDIEU, ancien député de la Meurthe, auteur d'études sur nos anciens moralistes. « Ce qui m'affermit dans l'opinion » que Gerson est le digne auteur de l'*Imitation*, c'est » la connaissance que j'ai prise des écrits non con- » testés de notre saint auteur. Sa tournure d'esprit si

(1) Elle nous a aussi paru telle. Il en résulterait que le manuscrit n'aurait été dans la famille *de Advocatis* que depuis le XVIe siècle.

» philosophique et si religieuse, le choix et la variété
» de ses citations, les conseils de morale pratique
» qu'il donne à ceux auxquels il écrit, et à ses sœurs,
» tout cela me paraît complètement identique avec le
» style, l'intention et le but de l'*Imitation* de J.-C.»

Nancy, 13 janvier 1835.

Nous avons réuni dans les feuillets blancs intercalés de l'édition vulgaire de P. Chifflet, non-seulement une partie considérable des gallicismes ou locutions françaises usuelles de l'*Imitation* avec un certain nombre de germanismes, mais aussi une partie nombreuse de phrases analogues ou même semblables, extraites des œuvres ou lettres morales et spirituelles de Gerson.

Nota. Ces Jugemens ont été publiés pour satisfaire aux desirs de MM. les théologiens qui m'ont demandé des autorités à l'appui de l'attribution du Codex *de Advocatis* au XVe siècle, quoique le grand nombre de leçons vicieuses de son texte, qu'il suffit de comparer avec les leçons générales du texte vulgaire et usuel, ne permette pas de rapporter ce manuscrit à un temps antérieur au déclin du XVe siècle.

J.-B. M. Gence.

LES INTERPRÈTES FRANÇAIS

DE L'IMITATION DE J.-C.,

ET SA RESTITUTION A GERSON CONFIRMÉE.

STANCES.

Fortia qu'inspirait la céleste Colombe,
M'annonça de Gerson la *Consolation*
Avec de vifs *Sermons* respirant l'onction ;
Par Onésime enfin cette manne nous tombe (1).

Quel autre que Gerson, en consolant ses sœurs,
Eût rendu les Flamands, ses amis, possesseurs
Du type primitif de son œuvre ascétique,
Ou d'un pendant pour tous en langage gothique (2) ?

Qui sut plus dignement, de ses frères pieux
Et de ses tendres sœurs ami religieux,
D'Augustin dans son livre accorder la doctrine
Sur l'homme et sur la grâce avec la foi divine (3) !

(1) C'est par M. le marquis et madame la marquise de Fortia, née Sainte-Colombe, que nous avions appris l'existence à Valenciennes, d'un ancien manuscrit de ce genre dans lequel M. Onésime Le Roy a découvert la preuve, comme le rapporte le *Moniteur* du 21 septembre 1835, que l'*Imitation de Jésus-Christ* appartient à la France et à l'illustre Gerson. Nouvelle preuve monumentale qui fortifie celle que l'on tire du manuscrit sous le nom et avec le portrait de Gerson, qui est en notre possession.

(2) Voyez les *Nouvelles Considérations* historiques et critiques sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, pag. 15, note 2, et pages 43, 79, 82, Paris, Treuttel et Würtz, 1832. Voyez aussi le *Mémorial de l'Église gallicane* ou le *Journal des Curés* des 13 et 14 septembre 1810 qui donne connaissance du vieux français de l'*Internelle Consolation*, et les détails donnés depuis, dans les prolégomènes de l'édition latine publiée en 1826, sur un manuscrit wallon de l'an 1468, page lxiij et suiv.

(3) Voyez les chap. IX et X du liv. II, et les chap. LIV et LV du liv. III, de l'Imitation, et les *Nouvelles Considérations* sur l'auteur, pag. 77-79. Bien des phrases aussi sont analogues ou même semblables, dans l'Imitation et dans d'autres opuscules latins de Gerson.

Plus tard, contre *Kempis*, un *Gersen* à son tour
Réclame vivement le vrai nom qu'il retrace.
Mais au Louvre est Armand : son silence les glace.
Vingt Titres pour Gerson n'avaient point vu le jour (1).

Du transcripteur Kempis, à moins qu'on ne sommeille,
Comparer les écrits à l'œuvre de l'auteur,
C'est vouloir qu'à la rose odorante et vermeille
Ressemble le pavot et pâle et sans odeur (2).

Traduit par Marillac, l'ouvrage offrit en tête
De Rosweyde le nom, comme d'un interprète.
Au translateur naïf, par Gence, enfin rendu
Le titre à son auteur était doublement dû (3).

Sacy de Port-Royal, dont la plume si belle
Semble au moins l'excuser d'être au texte infidèle,
Par Girard le jésuite à peine balancé,
Croit-on que Gonnelieu l'ait vraiment remplacé (4) ?

(1) Voy. *ibid.* pag. 19, not. 1. L'édition du Louvre, in-fol. 1640, publiée sous les auspices du cardinal de Richelieu, ne porte le nom ni de Kempis ni de Gersen. Deux ou trois manuscrits seulement étaient connus sous le nom de Gerson. L'on en connaît aujourd'hui plus de vingt

(2) Des réminiscences de copies habituelles de l'*Imitation* et d'autres œuvres ascétiques ont pu influer sur les opuscules du pieux sous-prieur de novices, en produisant quelque similitude de style dans des sujets analogues, mais appropriés à ses clercs, et faire dire à Rosweyde, que les œuvres de Kempis étaient autant de roses, quoiqu'il reconnaisse que le style de l'*Imitation* est comme un nectar en comparaison de ces opuscules, qui en effet sont froids et verbeux.

(3) La traduction revue de Marillac, après trente années du plus grand succès, remaniée par les Génovéfins, publiée ensuite en 1652 à l'imprimerie royale sous le nom du jésuite Rosweyde, auteur seulement d'une vie de Kempis annoncée dans le titre, avait trompé généralement tous les bibliographes. Voyez le premier éloge de la version de Marillac, dans la *Notice* sur les éditions et les traductions françaises de l'*Imitation* au *Journal des Curés* des 19 et 20 septembre 1810.

(4) Voyez *ibid.* On a nommé la *Belle Infidèle*, la version de Sacy, dont à peine l'abbé de la Hogue a pu réduire la paraphrase, qui reproduit du moins une partie de l'onction de l'*Internelle Consolation*.

Laissant de celui-ci les *Pratiques* vieillies,
Genoude se rattache au père Lallemant.
La Mennais le retouche, y coud des homélies.
Mais c'est donner pour neuf un pur rajustement (1).

La version de Gence est en vain opposée
Comme un travail soigné tout entier et concis (2).
En vain Labouderie a redonné Beauzée
Purgé de ses défauts par Lambinet grossis (3).

Dans le temple où Gerson brillait au frontispice,
Le Kempisien Beauzée a reparu tout net:
Mais frère Jean Gersen ne nous montre, au sommet
Du Panthéon nouveau, qu'un nom vain et factice (4).

Quoi qu'ait aussi redit, avec Gence, Barbier;
Sans cesse mis au jour le pieux fils d'Ignace
Sur le laïc Cusson usurpe encor la place.
Peuple crédule et simple est toujours routinier (5).

(1) La traduction prétendue *Nouvelle* de M. Genoude est calquée ou revue sur celle du P. Lallemaud, avec des réflexions de l'abbé de La Mennais. On a bien pu rendre de la même manière des versets simples et sentencieux. Mais des versets complexes et périodiques comme dans les troisième et quatrième livres ne peuvent être traduits de même sans un véritable plagiat. C'est ce dont on peut taxer, à plusieurs égards, leurs éditions de 1822 et de 1827.

(2) Traduction vraiment nouvelle et stéréotypée comme faite conformément aux leçons les plus générales des anciens manuscrits des diverses contrées, exempts des additions et des vices introduits graduellement par les copistes en s'éloignant de l'époque ou du foyer de la composition de l'ouvrage, vices dont fourmille le *Codex* prétendu antérieur au xve siècle, publié par M. de Grégory.

(3) Lambinet avait attribué à Beauzée les défauts de Valart dont des exemplaires de l'édition de Barbou portaient un frontispice de Beauzée.

(4) Jean Charlier de Gerson avait été annoncé comme auteur de l'*Imitation*, dans le xve siècle, au prospectus du *Panthéon littéraire;* mais suivant une Notice qui proclame *Joannes de Canabaco*, ou *Cabanaco,* ou *Cabaliaca,* ou enfin *Caraglia*, supposé le lieu de naissance de *Jean Gersen*, nommé ainsi en tête d'un manuscrit de Mantoue, le prétendu personnage, censé l'auteur de l'Imitation, se trouve inscrit au haut de toutes les pages de la traduction renouvelée de Beauzée, qui avait ramené le texte gerséniste de Valart au texte kempisien de Rosweyde.

(5) Malgré les remarques du *Journal des Curés* de 1810, celles de Barbier publiées en 1812, et l'article de la *Biographie universelle* sur Gonnelieu, on a encore réimprimé sous son nom en 1833 la traduction de Cusson.

Mais quelle œuvre imposante offre l'abbé Dassance !
Par quels tons précieux Genoude et La Mennais
Y disputent les tours et les leçons à Gence,
Lorsqu'un texte épuré lui fournit d'heureux traits (1) !

Pourtant, malgré ces bigarrures,
Perce la propre version.
L'élégance du cadre et l'attrait des figures
N'ornent pas peu l'expression.

Montbrun, du Livre seul déployant la richesse,
L'explique, le commente en quatrains éloquens.
Corneille aurait-il donc trop de faibles accens,
Desmarets trop de sécheresse (2)?

Vous Fortia, Daunou, de Gerson les soutiens,
La version jugée authentique et fidèle
Au texte sous son nom des manuscrits anciens,
Vous devra, par Guizot, sa lecture usuelle (3).

(1) C'est ce qu'il a été facile de montrer dans des notes où l'on remarque les versets non sentencieux exprimés de même sans être littéralement rendus, ainsi que la similitude d'expression des leçons particulières au traducteur de l'édition latine revue sur les manuscrits.

(2) La paraphrase en vers dans des quatrains poétiques pouvait être nécessaire pour éviter la sèche concision de Desmarets, et la déclamation souvent longue ou pompeuse de Corneille, qui a rarement des quatrains tous en grands vers, et auxquels il mêle des mesures plus courtes pour être moins monotone.

(3) D'après une décision rendue le 22 mai 1835 en séance du Conseil Royal, sous M. Guizot, ministre de l'instruction publique, les éditions, l'une latine, l'autre française, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiées par M. Gence, offrant un texte latin très-correct, revu avec soin sur plusieurs manuscrits et une traduction fidèle, peuvent être utilement placées dans les bibliothèques des colléges, et mises à la portée des élèves. Il a dû être fait part de cette décision aux recteurs des académies. De là l'induction que cette traduction pourra, sous l'influence des doctes et zélés amis des lettres, devenir la lecture usuelle des pères et des mères à leurs enfans et à leurs descendans.

1er octobre 1835.

J.-B.-M. G.

Paris.— Imprimerie de MOQUET et Cie., rue de la Harpe, 90.

L'OMBRE
D'UN GRAND NOM,

OU

LE PERSONNAGE FICTIF

DÉVOILÉ.



> GERSON brillait au frontispice.
> Mais Jean *GERSEN*, fantôme vain,
> Au Panthéon, jouant le Saint,
> N'étale aux yeux qu'un nom factice.

EXTRAIT du Journal général de la Littérature de France, Octobre 1835.

PANTHÉON LITTÉRAIRE, 2me volume. *Philosophie chrétienne*, contenant l'*Imitation de Jésus-Christ*, etc., trad. en français, avec une Notice sur l'auteur de l'ouvrage.

Le titre général de cet édifice colossal semble désigner le temple de tous les saints de la littérature, quoiqu'ils n'occupent ici que le deuxième rang; mais c'en serait plutôt le tombeau, si tous les philosophes chrétiens qui en font partie n'étaient pas des personnages plus réels que celui dont l'éditeur a cru pouvoir faire une sorte d'apothéose. Un mémoire de M. de Grégory, piémontais, sur un auteur fictif de l'*Imitation*, a été exhumé de l'oubli après dix années, et a enfanté la notice d'après laquelle l'éditeur a reproduit, malgré son prospectus, le nom du personnage fantastique mis en tête de l'*Imitation*. Ce prospectus, dans un tableau synoptique de la littérature du 15e siècle, avait annoncé Jean Charlier de Gerson comme auteur

de l'*Imitation de J.-C.*, opinion qui devient de jour en jour plus probable, et qui, par la découverte que vient de publier M. Onésime Leroy, d'un manuscrit de l'*Internelle Consolation*, ouvrage de Gerson et le même que l'*Imitation*, est une nouvelle preuve monumentale à l'appui de celle du beau manuscrit de l'*Imitation*, sous le nom et avec le portrait de Gerson, en la possession de M. Gence. Mais, dans la notice préliminaire et le volume de *Philosophie chrétienne* du *Panthéon littéraire*, ce n'est plus Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris, qui est proclamé auteur de l'*Imitation;* c'est au contraire un frère Jean, dit *Gersen*, remis en avant par l'éditeur, sur la foi d'un mémoire étayé d'un manuscrit sans date comme sans nom d'auteur. Et quoique démasqué dans le *Journal des Savans* par M. Daunou, et dans les *Nouvelles considérations* sur l'auteur par M. Gence, dont les doctes Fortia, Tourlet, Guillon de Montléon, J. Labouderie, Villenave, etc., partagent les sentimens, on le fait renaître à *Cavaglia*, dénomination que l'on veut trouver dans le surnom de *Johannes* de *Canabaco*, d'un manuscrit allemand qui ne porte pas le nom de *Gersen*. Mais, dénommé ainsi en tête d'un manuscrit de Mantoue, bien qu'avec l'attribution à Gerson, dont l'épitaphe y est restée, ce Gersen a été fait abbé de Verceil, au 13e siècle, d'après une note du 16e, où le nom est falsifié, et abbé de Saint-Etienne d'après une mention rapportée *de mémoire* par un historien du 17e siècle, qui n'en avait point parlé avant la *contestation* dans son catalogue *di tutti li scrittori Piemontesi*. Ce personnage ainsi fabriqué n'avait été ni pu être réellement cité par aucun historien ancien, ni aucun littérateur critique. Et cependant, sur un pur *ouï-dire*, grossi en se répétant, démenti dans sa source, et annulé par défaut de preuves de fait, le vain personnage redonné comme positif dans la notice biographique de l'éditeur, se trouve, chose inouie depuis l'origine de la contestation, inscrit sous le nom de *frère Jean Gersen* dans le titre courant, au recto de toutes les pages de l'*Imitation de J.-C.*, le plus moral des livres de philosophie chrétienne, publié si honorablement sous le nom de l'illustre chancelier, dans l'inscription solennelle de plus de vingt manuscrits anciens et dans le plus grand nombre des éditions du 15e siècle. — Ce n'est pas tout encore. Lorsque l'éditeur de la notice distingue comme *fidèles* quelques versions, même celle de Sacy, et en annonce une nouvelle en français dont s'occupe M. de Grégory, la traduction de M. Gence, que le conseil royal de l'instruction publique, sous le ministère de M. Guizot, par sa décision du 22 mai 1835, vient d'admettre dans les bibliothèques des colléges comme *fidèle* au texte latin revu avec soin sur plusieurs manuscrits, n'est pas même nommée dans la notice. Cependant l'édition latine de M. Gence, le promoteur de la cause de Gerson en ce siècle dès l'année 1808 au *Mémorial de l'Eglise gallicane*, est désignée dans la notice du *Panthéon littéraire*, comme l'édition la meilleure de l'*Imitation*; mais, ce qui peut paraître singulier, c'est concurremment avec l'édition de M. de Grégory, faite sur un seul manuscrit, le *Codex* dit *de Advocatis*, trop souvent, par ses leçons vicieuses, contraire aux leçons les plus générales et les plus authentiques du texte collationné sur les divers manuscrits. (*Voyez* le compte qui a été rendu de ce *Codex* dans le *Journal de littérature* des

mois de novembre 1833 et août 1834.) L'édition latine de M. Gence, ainsi que sa traduction, stéréotypée à l'instar du texte, chez MM. Treuttel et Würtz, devra, sous les auspices de l'immortel patriarche de cette maison, comme de la vénérable mère et aïeule, non moins regrettée par sa bonté et ses vertus de tous ceux qu'elle aimait, répandre du Ciel une nouvelle manne, et fructifier chez nous de plus en plus par la pureté native d'un texte remontant vers l'époque du pieux auteur du livre des *Consolations intérieures* latine et française. Mais, pour revenir à notre objet, quelle version de l'*Imitation* l'éditeur de la notice a-t-il choisie pour être conséquent au titre de son livre? Est-ce la traduction de Marillac revue par le moine Gersénien Valgrave, ou quelque autre version d'après l'édition des Bénédictins? Non, l'on a préféré celle de Beauzée, qui a ramené partiellement la version du gerséniste Valart aux leçons du Kempisien Rosweyde, et qui, revue par M. l'abbé Labouderie, est devenue encore moins gersénienne. — Ainsi l'éditeur du *Panthéon littéraire*, dans cette partie principale de la philosophie chrétienne, nous paraît doublement en contradiction avec lui-même, par son prospectus et la notice, par la version et son titre. Un nom grave et vraiment grand tel que celui du docteur très-chrétien et des Consolations, le chancelier de l'église et de l'université de Paris, Jean Gerson, n'eût pu que donner à l'ouvrage une nouvelle importance par le caractère éminent de son auteur. Mais lorsqu'à ce nom est substitué celui d'un personnage fictif (*magni nominis umbra*), que, malgré l'opinion la mieux fondée et toute la probabilité acquise et confirmée, on ose imposer au texte, si cette inconséquence ne fait pas suspecter la bonne foi, elle semble du moins accuser le peu de réflexion du biographe, et elle ne saurait être excusée que par l'étendue de l'entreprise, la multiplicité des recherches et les difficultés du travail.

Par un ancien Archiviste au Dépôt des Chartes.



SUR

LA VERSION ÉTOILÉE,

OÙ BRILLENT

LES VARIANTES PARTICULIÈRES D'UN MANUSCRIT **DE IMITATIONE CHRISTI**, SANS NOM D'AUTEUR ET SANS DATE, MAIS AVEC DES NOMS DE POSSESSEURS DU 16me SIÈCLE ET UNE OEUVRE DE GERSON AJOUTÉE AU MANUSCRIT.

EXTRAIT du Journal général de la Littérature de France. Février, 1836.

PremièreTraduction d'après un Codex *de Imitatione Christi*, dit *de Advocatis*, supposé du 13e siècle, avec l'attribution du texte à un frère Jean Gersen de Cavaglia, et *Remarques* du traducteur à l'appui de son hypothèse.

Après notre article d'octobre 1835, nous ne reviendrons point sur ce personnage fabriqué soit relativement au nom, au lieu de naissance et à la qualité, soit même quant à la profession monacale donnée à l'auteur d'un livre de Maximes de morale universelle, dont M. Onésime Leroy a découvert l'œuvre française à la suite de sermons de Gerson, et dont les Religieux frères du Chancelier ont nécessairement leur part d'instruction dans l'ouvrage latin. Nous n'examinerons pas même la traduction que l'éditeur avoue avoir puisée, en ce qu'elle a de général, dans les diverses versions françaises. Les différences d'avec les autres textes, figurées par des étoiles, motivent seules le terme de 1re traduction, qui pourrait bien être la dernière ; car elles ne font que reproduire les vices nombreux, les fautes de sens et les défectuosités de son texte, que l'on trouvera notées à la marge d'un exemplaire de son édition latine. Certes, si ce texte eût été le plus ancien de tous et pris sur l'autographe, il serait un des plus purs et des plus corrects, transcrit alors par les clercs instruits, et non par la tourbe des copistes de l'âge avancé du 15e siècle. Il nous suffira de dire ici trois ou quatre mots de la base de son manuscrit, qu'il croit être le même que celui d'une époque prétendue ancienne où un Joseph *de Advocatis*

mentionné dans un *Diarium* donne à son frère un manuscrit précieux (Codicem pretiosum) *de Imitatione Christi*, qu'il tient de longue main de ses aïeux. — 1° L'expression de manuscrit *précieux* suppose un ouvrage déjà connu et apprécié, sous le titre général de *Imitatione Christi*, titre qui n'a eu lieu qu'au déclin du quinzième siècle. Multiplié dès sa naissance dans le cours de ce siècle, ce livre devint alors un manuel précieux et consolant, que quelques-uns seulement appelaient *de Imitatione Christi.* — 2° Le Codex *de Advocatis* est si bien de l'époque avancée du 15e siècle, que, indépendamment de divers autres signes, dans le titre du chap. 23 du livre III se trouve le chiffre aigu de notre 4 moderne.— 3° Le spécimen des chiffres de l'époque de la donation a de même un 4 aigu; ce qui, avec le chiffre pris pour un 3 dans le *Diarium* au lieu du 5 tel qu'on le voit figuré dans un manuscrit en la possession de M. Gence, achève de dénoter une époque postérieure et contemporaine de celle des possesseurs du MS au 16e siècle. L'addition du traité *de Meditatione cordis* de Gerson, annonce qu'ils croyaient *l'Imitation* du même auteur, bien loin de penser qu'elle eût existé bien antérieurement dans leur famille. — 4° Malgré son *specimen*, l'éditeur a cru devoir se procurer une attestation de l'Évêque de Biella, par M. le Comte Gustave *de Advocatis*, docteur en théologie de cette ville. Eh bien ! dans les *Remarques* à la suite de la traduction, l'acte du donateur est rapporté; mais il n'y manque que la chose nécessaire, *la date de la donation,* date qui est fausse si elle s'y rapporte, ou qui ne lui appartient pas si elle est vraie. Quoique le chiffre du *specimen*, avec tout l'appareil dont il est accompagné, ait pu en imposer à des membres de l'Académie de Munich qui ne connaissent pas les prolégomènes de l'édition latine publiée par M. Gence chez MM. Treuttel et Würtz, l'Académie bavaroise, qui n'ignore pas les travaux de recherches de son docte compatriote Eusèbe Amort, ne peut méconnaître tout ce qu'il a fait pour prouver qu'il n'existe pas de manuscrit de *l'Imitation* plus ancien que le quinzième siècle, et que l'existence d'un *Gersen* différent du chancelier Gerson est une vraie chimère, comme l'auteur supposé du 13e siècle.

Par un ancien archiviste au Dépôt des Chartes,
ancien membre de la Société des Antiquaires
de France.

Imprimerie de MOQUET et COMP., rue de la Harpe, 90.

NOUVELLES STANCES

SUR

LE PRÉTENDU LIVRE DU XIIIe SIÈCLE,

ET

SUR LES ÉDITEURS ET LES TRADUCTEURS FRANÇAIS

DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST,

suivies

DES DÉCISIONS DU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ÉDITION LATINE
ET DE LA TRADUCTION FRANÇAISE
DE CE LIVRE,

publiées par M. Gence.



PARIS,

IMPRIMERIE DE L.-B. THOMASSIN ET COMP.,

RUE DES BONS-ENFANTS, 34.

1837.

VOEU ET HOMMAGE

A MES PÈRE ET MÈRE DÉFUNTS,

ET

à l'Ami tutélaire

DE L'ÉDITEUR-INTERPRÈTE DE L'*IMITATION*.

Paris, 1er mai 1837.

Au printemps de mes jours, dès son premier rayon,
J'ai, du Pasteur Macé, (1) goûtant la version,
Grâce à vous, chers Parents, eu mon ame nourrie
De la *Manne cachée* en l'*Imitation.* (2)
Quand la Raison plus tard l'eut doucement mûrie,
J'osai tenter moi-même une traduction.
Mais de textes bien purs je reconnus l'absence.
Dans les sources je dus puiser l'expression,
Et, loin de tout parti, suivant ma conscience,
Sur de vrais documents fonder l'édition.
J'étudiai le Livre; et c'est l'inscription,
La doctrine, le sens, le style et l'idiome
Qui, sur l'œuvre et l'auteur fixant l'attention,
M'ont fait approfondir et l'écrivain et l'homme.
L'Exil du Pélerin (3), de l'œuvre le foyer; (4)
La *Consolation*, des titres le premier; (5)
Sous un cachet français un Reconfort semblable,

(1) Curé de Sainte-Opportune, vers 1700. Sa version, vive et concise, me disait l'abbé d'Astros, est la même dont il s'est nourri dans un temps d'épreuves.

(2) *Manna absconditum.* Imit., lib. I, cap. 1.

(3) *Exul et Peregrinus super terram.* Imit., I, 17. *Procul et de ultimis finibus pretium ejus.* Imit., II, 11.

(4) Il s'est trouvé vingt-deux manuscrits de l'*Imitation* à l'abbaye de Mœlck, en Autriche, où se retira Gerson en 1418.

(5) *De consolatione internâ,* titre d'anciens manuscrits d'Avignon que les Bénédictins n'ont pas renvoyés.

Scellant la *Passion* du chancelier GERSON, (1)
Comme aussi sous les traits du docteur vénérable,
Son Neveu, signalant du latin la leçon;
Et les textes nombreux éclatant sous son nom (2)
Nous font, en consacrant sa glorieuse histoire,
D'un vote solennel honorer sa mémoire.
Ah! pour vous déjà brille au sein des grands Élus
La Perle des docteurs les plus humbles connus. (3)
Puissiez-vous, rappelant l'onctueuse lecture
Dont vos cœurs, de Gerson, faisaient ma nourriture, (4)
M'attirer un reflet de ses vives vertus!
Vous êtes, comme lui, les fils du divin Père.
Leur Ami, qui du Christ a pour patron un frère,
NAUCHE depuis trente ans fait tous les jours du bien.
Pour les enfants, pour tous médecin salutaire,
Hélène, tu lui dois de ma vie un soutien!
Trois fois il a sauvé la moitié de moi-même. (5)
Son collyre excellent, vrai baume pour mes yeux,
Que ne rend-il aux tiens le jour si précieux !
Fasse par vous le Ciel, que jusqu'en l'âge extrême,
L'éditeur de Gerson en soit l'imitateur,
Et NAUCHE, docte ami, notre conservateur!!

J.-B.-M. GENCE.

(1) Voyez ci-après, page 12, note 3.

(2) Environ trente manuscrits connus maintenant sous le nom de Gerson ou sous le titre de Chancelier.

(3) *Margarita à multis abscondita.* IMIT., III, 32. Le paragraphe dont ces mots font partie, et qui commence par *Dixi*, peut-être pour *intellexi*, comme je l'ai observé, manque dans l'*Internelle Consolation*, dont le latin des anciens manuscrits semblerait une explication.

(4) J'ai conservé l'exemplaire in-8° de mon père.

(5) Le docteur Jacques Nauche a sauvé ma femme de trois chutes graves.

NOUVELLES STANCES

SUR LE PRÉTENDU LIVRE DU XIII[e] SIÈCLE,

ET

SUR LES ÉDITEURS ET LES TRADUCTEURS FRANÇAIS

de

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

Quoi! l'*Imitation*, si morale, si sage,
Aurait pour père un moine, *obscur,* (1) au treizième âge,
D'un esprit éloquent, fin, profond, mesuré? —
Ah! dit Châteaubriand, c'est un livre inspiré. (2)

Mais, comment rapporter au siècle scolastique
Un livre, par le sens, la raison, tout classique,
Lorsque, même au début, les choses et les mots
Sont, du pieux Gerson, de fidèles échos? (3)

(1) Préface de l'abbé de Lamennais, en tête d'une traduction dite nouvelle de l'*Imitation*, publiée en 1820 par M. Genoude, en concurrence avec celle de M. Gence, et rajeunie du jésuite Lallemant.

(2) Edition du *Génie du Christianisme*, publiée par M. le marquis de Fortia d'Urban (Partie III, livre IV, fin du chapitre 2). Annotation relative au passage de l'auteur, et réponse de M. Gence aux assertions exprimées dans la note.

(3) Voyez le *Jean Gerson restitué et expliqué par lui-même*, page 21. (Parallèle d'un passage d'une épître de Gerson à son frère avec un passage semblable de l'*Imitation* par le sens et les motifs.)

La *lumière* du cœur, le *goût* de l'Évangile (1)
Sentent-ils d'Innocent l'humeur âpre et subtile? (2)
Quels débats vont chercher, soufflés par Grégory,
Un style Piémontais chez le Belge Henri! (3)

Mais Philippe-le-Bon, dans un Titre révèle
D'un vrai Français, Gerson, la *Consolation*, (4)
Dont le texte naïf à son tour nous décèle
Le même esprit français dans l'*Imitation*.

Était-ce un homme *obscur*, lui qui veut qu'on l'ignore? (5)
D'un Livre fait pour tous se cache l'humble auteur.
Mais, en signant l'Ecrit dont tout chrétien s'honore,
Kempis, flamand, s'avoue un simple transcripteur.

(1) Gerson a fait *sapidè* de *sapidus*, comme il fait souvent de l'adjectif un adverbe.—*Appassionatus*, cité au journal désigné plus bas, n'est point dans l'*Imitation*, ni même *appassionato* dans l'ancien italien du XVe siècle.

(2) Rien dans l'*Imitation* ne ressemble, dit M. Daunou (*Journal des Savants* d'octobre 1827), aux réprimandes violentes d'Innocent III. Le XIIIe siècle n'est pas non plus l'époque de la naissance du français vulgaire qui est antérieur à cet âge ; et l'on y compte beaucoup de gallicismes, dont l'*Index grammaticus* de l'édition latine revue sur d'anciens manuscrits offre la preuve.

(3) Voyez le *Journal des Débats* du 30 mars 1837, dans lequel on nomme un Henri de Valenciennes, et où de prétendus italianismes attribués à l'*Imitation* sont ou des mots de l'Ecriture, ou des expressions du latin ecclésiastique du XVe siècle, usité en France et en Allemagne.

(4) Voyez ci-après la note 3, page 12.

(5) *Nouvelles Considérations* sur l'auteur de l'*Imitation*, page 65, 66.

Ses plus beaux jours voués à ce travail paisible
Ont reproduit des Fleurs, (1) un Missel, une Bible.
Assidu soixante ans à sa cellule, au chœur,
Fut-il instruit par l'âge aux leçons du malheur? (2)

Gerson, errant, connut ces vifs idiotismes,
L'ame du Livre entier, semé de gallicismes.
Homme d'un siècle mûr et gros d'adversité,
Il consola le monde après l'avoir quitté.

En vain d'un Gersen semble apparaître une manne: (3)
Onésime a trouvé la *Consolation*
Sur les pas de Gerson prêchant la Passion.
Fortia nous l'apprend par son céleste organe. (4)

(1) *Flores operum sancti Bernardi.* J'avais fait don du manuscrit à M. Petit-Radel pour la bibliothèque Mazarine.

(2) Voyez l'article *Kempis* dans la *Biographie universelle.*

(3) Un prétendu manuscrit du XIIIe siècle, comme tombé des nues, mais disparaissant devant la *Consolation* attachée à Gerson prêchant la Passion.

(4) C'est par madame la marquise de Fortia, née Sainte-Colombe, que nous avons appris l'existence à Valenciennes d'un ancien manuscrit de ce genre, où est représenté Gerson, en tête d'un sermon sur la Passion, suivi des trois livres de l'*Internelle Consolation.*

Quel autre que Gerson, en consolant ses sœurs,
Eût rendu les Flamands ses amis possesseurs
Du type primitif de son œuvre ascétique
Ou d'un pendant pour tous en langage gothique? (1)

Qui sut plus dignement de ses frères pieux,
Et de ses tendres sœurs ami religieux,
D'Augustin dans son livre, accorder la doctrine
Sur l'homme et sur la grâce avec la foi divine? (2)

Plus tard, frère Kempis, puis Gersen à son tour,
Veulent que leur nom sonne au Livre qu'on retrace.
Mais au Louvre est Armand: son silence les glace.
Vingt Titres pour Gerson n'avaient point vu le jour. (3)

(1) Voyez les *Nouvelles Considérations sur l'auteur de l'Imitation*, pages 15, 43, 79, 82.—Voyez aussi le *Journal des Curés* des 13 et 14 septembre 1810, et les prolégomènes de l'Edition latine publiée en 1826 chez Treuttel et Würtz, page lxiij et suivantes.

(2) Voyez les chap. 9 et 10 du livre II, les chap. 54 et 55 du livre III de l'*Imitation*, et les *Nouvelles Considérations sur l'auteur*, pages 77-79.

(3) Voyez *ibid.*, page 19, note 1. L'édition du *Louvre* in-folio, 1640, donnée sous les auspices du cardinal de Richelieu, est anonyme.—Deux ou trois manuscrits seulement étaient connus sous le nom de Gerson. On en connaît vingt à trente aujourd'hui.

Du transcripteur Kempis, à moins qu'on ne sommeille,
Comparer les écrits à l'œuvre de l'Auteur,
C'est vouloir qu'à la rose odorante et vermeille
Ressemble le pavot et pâle et sans odeur. (1)

Traduit par Marillac, l'ouvrage offrit en tête,
De Rosweyde le nom comme d'un interprète.
Au translateur naïf, par Gence enfin rendu
Le titre à son auteur était doublement dû. (2)

Sacy de Port-Royal, dont la plume si belle
Semble au moins l'excuser d'être au texte infidèle,
Par Girard le jésuite à peine balancé,
Croit-on que Gonnelieu l'ait vraiment remplacé. (3)

(1) Des réminiscences de copies ont pu produire quelque similitude dans des sujets analogues, et faire dire à Rosweyde que les œuvres de Kempis étaient autant de roses, quoiqu'il ait avoué que l'*Imitation* était comme un nectar en comparaison de ces opuscules, qui en effet sont froids et verbeux.

(2) La traduction remaniée de Marillac par les Génovéfins, et donnée en 1652 à l'Imprimerie royale avec le nom du jésuite Rosweyde, auteur seulement d'une Vie de Kempis, avait trompé tous les bibliographes. Voyez le premier éloge de la version de Marillac, rétabli dans ses droits, *Journal des Curés*, déjà cité, des 19 et 20 septembre 1810.

(3) Voyez le même journal. On a nommé la *Belle infidèle* la version de Sacy, dont à peine l'abbé de La Hogue a pu réduire la paraphrase, qui reproduit du moins une partie de l'onction de l'*Internelle Consolation*.

Genoude suit, préfère aux Pratiques vieillies,
Comme au trop vif Macé, le grave Lallemant,
Qu'il brode : Lamennais y coud des Homélies,
Le répare; et tous deux brillent diversement. (1)

La version que Gence a dès-lors opposée,
Offre un travail soigné tout entier et concis. (2)
Labouderie au moins a redonné Beauzée,
Purgé de ses défauts par Lambinet grossis. (3)

Dans le temple où Gerson brillait au frontispice,
Le Kempisien Beauzée a reparu tout net;
Mais frère Jean Gersen partout n'offre au sommet
Du Panthéon nouveau qu'un nom vain et factice. (4)

(1) La traduction prétendue nouvelle de M. Genoude dans la ***Bibliothèque des Dames,*** et qui a paru en même temps que la nôtre, en 1820 (mais qui s'est vraiment renouvelée depuis avec un luxe nouveau), a d'abord été une retouche de celle du Père Lallemant; ce qu'on cherche à justifier d'après ce Père même, et qui ne peut s'excuser que pour les passages sentencieux.—M. Lamennais depuis a donné ou renforcé la version du texte.— Dans leurs éditions, l'une de 1822, et reproduite depuis, l'autre de 1827, sans nommer notre traduction, l'on s'approprie assez souvent ses tours et ses expressions.

(2) Traduction vraiment nouvelle et stéréotypée comme faite d'après le texte revu sur les plus anciens manuscrits des diverses contrées, et que nous avons publié en 1826, texte exempt des additions et des vices introduits par les copistes postérieurs, et dont fourmille le *Codex* dit *de Advocatis*, mis au jour par M. de Grégory, ce qui devient manifeste dans sa version française signalée plus loin.

(3) Lambinet induit en erreur, comme il l'a reconnu, avait attribué à Beauzée les défauts de Valart, dont des exemplaires de l'édition de Barbou portaient un frontispice de Beauzée.

(4) Jean Charlier de Gerson avait été annoncé comme auteur de l'*Imita-*

Quoi qu'ait aussi redit avec Gence Barbier,
Sans cesse mis au jour le pieux fils d'Ignace
Sur le laïc Cusson usurpe encor la place.
Peuple crédule et simple est toujours routinier. (1)

Mais quelle œuvre imposante offre l'abbé Dassance!
Par quels tons précieux Genoude et Lamennais (2)
Y disputent les tours et les leçons à Gence,
Lorsqu'un texte épuré lui fournit d'heureux traits?

Pourtant, malgré ces bigarrures,
Perce et luit de l'auteur l'habile version.
L'élégance du cadre et l'attrait des figures
Valent-ils des Docteurs la noble adjonction?

tion dans le XVe siècle au prospectus du *Panthéon littéraire*. Mais, suivant une notice qui proclame un *Joannes de Canabaco*, qu'on change en *Cabanaco*, d'où l'on fait *Cabagliaca*, et enfin *Cavaglia*, supposé le lieu de naissance d'un Jean Gersen, nommé ainsi en tête d'un manuscrit de Mantoue, portant néanmoins l'épitaphe du chancelier, le prétendu personnage se trouve inscrit au haut de toutes les pages de la traduction renouvelée de Beauzée, qui avait ramené le texte gerseniste de Valart au texte kempisien de Rosweyde.

(1) Malgré les remarques du *Journal des Curés* de 1810, celles de Barbier publiées en 1812, et l'article de la *Biographie universelle* sur Gonnelieu, on a encore réimprimé en 1833, sous son nom, la traduction de Cusson.

(2) C'est ce qu'il est facile de montrer en remarquant les versets non sentencieux exprimés de même par eux sans être littéralement rendus, ainsi que la similitude d'expressions des leçons particulières au traducteur de l'édition latine revue sur les manuscrits.

Montbrun, du Livre seul exprimant la richesse,
Le renferme en quatrains, vifs, serrés, éloquents.
Corneille a-t-il trop peu d'énergiques accents,
Desmarets trop de sécheresse? (1)

Eh! quelle version, nous jetant sans pitié
D'un grand nom travesti l'auteur estropié,
A, pour mieux le marquer, signalé d'une étoile
Les défauts d'un Codex que le grand jour dévoile! (2)

Mais, scrutant les beautés de l'*Imitation*,
Onésime a percé plus d'un secret mystère. (3)
Par lui, le Livre saint, riche et vrai reliquaire,
Resplendit dans sa sœur la *Consolation.*

(1) La paraphrase en vers dans des quatrains concis et poétiques pouvait être nécessaire, afin d'éviter la concision souvent sèche de Desmarets et la déclamation quelquefois pompeuse de Corneille, qui au surplus a rarement des quatrains en grands vers auxquels il mêle des mesures plus courtes, pour être moins monotone.

(2) Non seulement sa version française, mais l'italienne, reproduit et marque par un astérisque les passages du texte latin mutilé comme le nom de l'auteur par M. de Grégory. On y trouve à la fin une nouvelle attestation de la donation d'un manuscrit de l'*Imitation* au frère du possesseur; mais la date de l'acte manque, et dès-lors la date du XIVe siècle s'éclipse et tombe.

(3) Il vient de mettre au jour et fait connaître d'anciens mystères du moyen âge et des manuscrits français inédits de Gerson, entre autres un manuscrit célèbre de la *Passion*, déjà cité et trouvé à Valenciennes, dont le frère de M. Onésime Le Roy est le bibliothécaire.

Loué par Onésime, et défendu par Gence,
Des Pères, des Docteurs abrité par Dassance,
Bernard, Bonaventure, ont enfanté Gerson,
Qui leur doit des vertus la féconde leçon. (1)

Le bon maître nourrit les enfants qu'il éclaire.
L'onction d'un traité qui les attire à Dieu,
Transportée en français par notre ami Tardieu,
De l'auteur consolant nous donne un tendre frère. (2)

Ah ! d'un Livre bien cher aux sensibles humains,
Que le texte *correct*, la version *fidèle*,
Par l'Université mis dans les jeunes mains,
Deviennent de nos fils la lecture usuelle. (3)

(1) Gerson ne cessait de renvoyer à plusieurs des Docteurs, dont l'abbé Dassance couronne sa traduction, ceux qui lui demandaient des œuvres spirituelles, et il ne nommait point les siennes.

(2) Le petit Traité *de Parvulis ad Christum trahendis*, traduit par M. Tardieu l'aîné, de Nancy.

(3) D'après une dernière décision rendue le 22 mai 1835, par le Conseil royal sous M. Guizot, ministre de l'*Instruction publique*, les éditions, l'une latine, l'autre française, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiées par M. Gence, offrant un texte latin très-correct, revu avec soin sur plusieurs manuscrits, et une traduction fidèle, peuvent être utilement placées dans les bibliothèques des colléges et mises à la portée des élèves. — Il a été fait part de cette décision aux recteurs des Académies. —Voir ci-après.



I. DÉCISION RELATIVE A L'ÉDITION LATINE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(UNIVERSITÉ DE FRANCE.)

4e DIVISION. 3e BUREAU.

Paris, le 19 février 1827.

A M. GENCE, homme de lettres.

Monsieur, je me félicite d'avoir à vous annoncer que le Conseil royal, dans sa séance du 3 février, a pris la décision suivante en faveur de votre édition latine de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

« Le Conseil royal, etc., décide que le Livre intitulé *de Imitatione Christi*, édition de M. Gence, « pourra être admis dans les bibliothèques des colléges et donné en prix, et qu'il en sera, en outre, « pris douze exemplaires pour le compte de l'Université. »

Le Conseil a voulu vous prouver, par cette mesure, Monsieur, le cas qu'il fait des écrivains religieux qui emploient comme vous leurs jours à la propagation des bons ouvrages.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Instruction publique,

Signé C. de Courville.



II. DÉCISION ET NOTIFICATION
concernant
L'ÉDITION LATINE ET LA TRADUCTION FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

1re DIVISION. 1er BUREAU.

Paris, le 4 juin 1835.

A M. GENCE.

Monsieur, j'ai examiné, en séance du Conseil royal de l'Instruction publique, le 22 mai dernier, les deux éditions de l'*Imitation de Jésus-Christ*, l'une en français, l'autre en latin, que vous avez présentées à l'adoption universitaire.

Je vous annonce qu'il a été décidé que cet ouvrage, offrant un texte latin très-correct, revu avec soin sur plusieurs manuscrits, et une traduction fidèle, peut être utilement placé dans les bibliothèques des colléges et mis à la portée des élèves.

Cette décision sera notifiée incessamment à MM. les recteurs, qui la communiqueront aux divers chefs d'établissement de leur ressort académique.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre de l'Instruction publique,

Signé Guizot.

III. NOTIFICATION CONFIRMÉE

DE LA DÉCISION PRÉCÉDENTE.

Réponse *à la lettre adressée au Ministre de l'Instruction publique par M. Gence, qui craignait que des éditions sous le nom de frère Jean Gersen n'eussent été par erreur données en prix dans plusieurs colléges, au lieu des éditions sous le nom du chancelier Gerson, comme l'avaient annoncé divers journaux.*

Paris, 30 août 1836.

Monsieur, j'ai reçu la lettre par laquelle vous me faites connaître que vous craignez qu'il ne se soit glissé quelque erreur dans la notification qui a été faite aux divers fonctionnaires de l'Université de la décision du Conseil royal de l'Instruction publique, en date du 22 mai 1835, relative à vos éditions de l'*Imitation de Jésus-Christ*, l'une en latin, l'autre en français.

Je me suis assuré, Monsieur, que les termes de la notification de cette décision à MM. les recteurs des diverses Académies sont les mêmes que ceux de la lettre qui vous a été adressée le 4 juin 1835, et qu'il n'a été commis aucune erreur à votre préjudice.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le Ministre de l'Instruction publique,

Le Conseiller vice-président,

Signé Villemain.

SUPPLÉMENT
AUX *AMIS DE GERSON*
DÉNOMMÉS
EN TÊTE DU *NOUVEAU PARALLÈLE*
DES PHRASES MORALES DE GERSON
AVEC CELLES DE L'*IMITATION DE JÉSUS-CHRIST*.

MONTBRUN, dans tes quatrains pressants
Tu serres de Gerson le sens :
Mais, lui prêtant de nouveaux charmes
Par des vers brillants et concis,
Rends-tu ces traits forts et précis
Sur l'homme dans ce val de larmes,
Qu'à peine par ses vives armes
Atteint la *Consolation*,
Son reflet, son expression (1)?
Tu cites la prosopopée (2)
Dont Laharpe eut l'ame frappée (3),

(1) Le texte latin porte : (*Dies*) *ubi homo multis peccatis inquinatur, multis passionibus irretitur, multis timoribus stringitur, multis curis distenditur, multis curiositatibus distrahitur, multis vanitatibus implicatur, multis erroribus circumfunditur, multis laboribus atteritur, tentationibus gravatur, deliciis enervatur, egestate cruciatur.* Et l'*Internelle Consolation :* Esquelz (jours) l'homme est souillé de plusieurs péchés, empesché de diverses passions, estraint de diverses paours et craintes, envelopé de diverses cures, distrait par plusieurs curiositez, impliqué en vanitez, environné de diverses erreurs, chargé de diverses peines et labeurs, grevé de tentation, enervé et afoibly par délices, tourmenté par povreté. — La *Consolation*, représentant le texte latin, quoique appropriée purement aux congrégations laïques plus encore qu'aux religieuses, a dû être attribuée à Gerson, alors que d'après des manuscrits tous les textes latins imprimés dès l'origine étaient expressément désignés sous le nom vulgaire de Gerson.

(2) Je viens à vous, mon fils.

(3) Et que n'a point la *Consolation*.

Mais sans t'élever par degré
Au-dessus de tout ce qu'on aime,
De tout ce qui n'est pas Dieu même,
Pour jouir du Bien desiré (1).
Montfalcon, à l'homme malade,
Français, Grec, Allemand, Anglais,
Vieil Italien, Portugais,
Espagnol, si c'est de Grenade,
Rends l'universelle onction
Qu'exprime en naïf caractère
L'énergique *Imitation* (2)!
Nauche, pour tous si salutaire,
Prolongeant des ans la carrière (3),
Et des enfants, par le vaccin,
L'ancien et constant médecin (4).
Et toi, du docte Solitaire,
Boissonade ami, dois-je taire
Ta profonde érudition,
Rappelant la réflexion
Que c'est une grande misère
(Par les besoins, l'affliction)
Pour nous de vivre sur la terre (5)?

(1) Lib. III, cap. 21. Qu'il faut se reposer en Dieu par-dessus tout, comme le Bien suprême.

(2) Dans l'*Imitation polyglotte* avec le latin en regard, le médecin lettré eût pu donner le vieux français wallon et le vieil italien du quinzième siècle sous le nom de Gerson ou celui d'Henriquez.

(3) Sauveur et consolateur de nos vieux jours.

(4) Propagateur du meilleur vaccin depuis l'origine.

(5) Dans un article, je crois, de *la Quotidienne*, Boissonade citait comme très-philosophique ce passage du liv. I, chap. 22 : *Vere magna est miseria vivere super terram.* — L'*Imitation* avait dit précédemment : *Nemo est sine angustiâ, quamvis Rex sit, vel Papa*, ce qui paraît annoncer les malheurs de Charles VI. La *Consolation* ajoute *Empereur*, ce qui se rapporterait à l'époque postérieure à 1420, sous Sigismond, lorsque Gerson fut de retour à Lyon.

Villenave fils (1), ton talent
Prenant pour Gerson un élan
Dans les vers dignes de ton Père (2)?
Héros d'amitié, Feltz-Ferrière (3),
Et Lainez, assidus amis?
O'Donnel, et Baron vrai frère,
Nos bons voisins, de cœur unis (4)?
Par tes discours, par tes écrits,
Honneur de la chaire, Dassance (5),
De Bossuet trop bien épris
Pour ne pas aimer de Constance
Le ferme et le sage Orateur,
Des Nations l'humain Pasteur,
Qui, par l'intime expérience,
Instruit l'esprit, touche le cœur,
De son Livre accroît l'excellence
Lorsque tu joins à sa Candeur
La Grâce ornée et l'Éloquence,
Plus grave, couronnant l'Auteur :
Quel ami pour notre Docteur !
Ah! quoique doive me suffire
Un jeune et studieux Lecteur (6),
Que ne puis-je en esprit te lire,
Ainsi que le cher Fortia,
Dont la Morale anime, inspire,
La consolante Julia!

(1) Théodore Villenave, dans une épître en vers sur le Destin.

(2) Auteur d'un poëme sur la Vie future, dont il a publié un fragment plein d'énergie.

(3) Par lequel ont été relevés d'une chute grave le défenseur de Gerson Gence et sa femme.

(4) MM. Edouard O'Donnel et Jacques Baron de Pringy.

(5) Auteur de la *Nouvelle Bibliothèque des Prédicateurs*, dont il a joint des maximes à sa version élégante de l'*Imitation*.

(6) L.-J. Louvel.

Sa Colombe Gersonienne
A réchauffé ma faible veine ;
Son noble époux Agricola
Dans l'ami zélé qu'il m'amène,
Dans Miller (1), fait luire à mon front,
L'œil qui découvrit à Ravenne
De Gerson l'œuvre plus ancienne
Que l'*Advocate* du Piémont,
Ou que la *Sœur* de Valencienne
Suivant pieusement le fond
Qu'un copiste explique ou ramène.
Autre découverte certaine :
Le grand Parallèle du *Mont*
De Contemplation répond
A la Presse savoisienne,
Ainsi qu'à la feuille germaine (2),
Comme au Wallon (3) dont le latin,
Quoique frappant un monde vain,
Serait du texte la copie,
Et le char plus faible en sa fin
Traînant après soi le Génie.

(1) Sous-conservateur aux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, qui avait été chargé d'une mission dans cette partie de l'Italie au midi du Tyrol et du Piémont.

(2) L'une et l'autre favorables à l'opinion gersénienne de M. de Grégory.

(3) De la Flandre Française.

J.-B.-M. Gence, d'Amiens.

28 septembre 1837.

ADDITION

AU SUPPLÉMENT

concernant

LES AMIS DE GERSON

DE NOUVEAU RESTITUÉ

DANS LE PARALLÈLE DES PHRASES DES ŒUVRES MORALES DU DOCTEUR, AVEC CELLES DE

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.



Ajouterai-je au Supplément
Quelques titres, noms, document ?
Notre française Académie
Enfin, de l'éminent Docteur
Qu'a loué trente ans l'Éditeur,
Vote l'éloge, comme amie.
Mais tout profond Logicien,
Le corps académicien,
Qu'éclairent les Lettres, l'Histoire,
A l'Auteur de l'œuvre aime à croire,
Titre d'éloge le moins vain,
Gage d'une immortelle gloire.

Quels noms encor d'ami certain
Vois-je s'offrir à ma mémoire ?
BOLDONI, docte Italien (1),
Jugeant la version ancienne,
Française ainsi qu'italienne,
Accommodée à tout Chrétien.
PARISOT, savant helléniste,
Possesseur d'œuvres de Gerson (2)
Qui du livre, inscrit sous son nom,
Manifestent le moraliste.
GERBET (3) plein du Livre immortel
Qu'il admire, loue et pratique,
Digne d'être, avec O'DONNEL (4),
Un ami du grand Catholique,
Dans ses maximes inspiré,
Non moins, par la faveur divine,
Que, dans sa profonde doctrine,
Par sa longue épreuve éclairé ;
Tel fut notre humble solitaire,
Vieux, de retour dans nos Cités,
Consolant une sœur, un frère,
Après un temps d'adversités

(1) Ancien professeur de langue italienne à l'Athénée de Paris.

(2) Dont un manuscrit donné par l'auteur même aux Célestins de Marcoussi est de la même écriture que le manuscrit de Bruges cité ci-après.

(3) Auteur principal du journal périodique sous le titre de l'*Université catholique*, et l'un des théologiens distingués du collége de Juilli.

(4) Théologien Irlandais, ancien curé de Pringy au diocèse de Meaux, et nommé l'un des sous-directeurs au collége de Juilli.

Où, dans l'abri d'un monastère,
Tonnant contre les vanités,
Et débordant de vérités,
Il instruisait la terre entière.
ESCORBIAC, SALIGNI, CAIRE (1),
Que GERSON, par vous accueilli,
Au grand collége de Juilli,
Guide la jeunesse et l'éclaire!
Comme NAUCHE, notre Docteur,
Tout à tous, l'ami, le confrère
De GUERSANT, des enfants vrai père (2);
Et MOREAU, prudent accoucheur (3),
Tel par sa blanche Notre-Dame,
GARENNE, Médecin-Pasteur,
Soignant et fortifiant l'ame,
Du Défenseur Gersonien,
Son studieux paroissien,
Qu'un zèle pour sa Vierge enflamme.
CABASSOLE (4), cher au Patron
Dont s'honore d'Antin le Mont,
Et non moins digne gersoniste.
Sur les pas d'Emeri (5), CARON (6),

(1) Directeurs du collége de Juilli.

(2) Nauche, grand praticien, et Guersant, célèbre médecin de l'hospice des enfants malades.

(3) Victor Moreau, médecin philanthrope.

(4) D'Avignon, vicaire de Saint-Louis-d'Antin, et dont le vivant patron est M. le marquis de Fortia d'Urban, aussi d'Avignon.

(5) Ancien directeur du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, duquel je tiens le beau manuscrit cité ci-après.

(6) L'un des supérieurs de Saint-Sulpice, auteur, entr'autres, des Lettres spirituelles de Fénelon.

De Bossuet, de Fénelon,
Appréciateur vrai, sincère.
HURET (1), littérateur profond,
Dont la docte et haute raison
Me rappelle un temps que regrette
De Gerson l'ami, l'interprète.
DESLANDES (2), franc historien,
Prisant dans Gerson le soutien
D'une Religion amie
De la catholique unité,
Et, toute à tous, vive ennemie
De l'individualité.
PARIS (3), concourant à défendre
Le nom du grand Docteur français
Dont vint fouler en vain la cendre
Un fictif auteur piémontais.
LOUVEL, au docteur téméraire,
Opposant un nom humble et pur,
Comme un talent non ordinaire,
Qui voit, d'un coup-d'œil déjà sûr,
Dans l'esprit de l'Auteur semblable
De Gerson la cause probable.
Sous un savant Germain mûri
Que l'Esprit français a nourri (4),
Pour Louvel dans l'art littéraire,

(1) Professeur d'humanités à Versailles, auteur d'une traduction des œuvres de Steward.

(2) Auteur d'Histoires générale et particulière de France.

(3) C.-J.-H. Pâris, auteur d'une épître sur l'*Etude*, et l'un des interlocuteurs dans le coup d'œil sur le Codex de Gregory.

(4) M. Schnitzler, directeur de l'Encyclopédie des gens du monde de MM. Treuttel et Würtz.

Qu'il s'ouvre une nouvelle sphère !
Contre un Flamand Kempisien,
Ou le Lombard Gersénien
Il soutiendra Gerson, j'espère,
Du latin la vigueur première
Des confrères germains le ton,
Avant le vieux français wallon,
Langage onctueux, mais vulgaire.
Ce sentiment seul embellit
Le souvenir dont se remplit
L'ami de Gerson, que ton Père,
Ami d'enfance, cher BOURGEOIS,
Dans sa pittoresque carrière,
A retracé jusqu'à trois fois,
Le même et divers à chaque âge,
Suivant le nom, le sens, l'ouvrage,
Qu'un long travail considérait.
C'est d'abord par la miniature,
D'une couleur aimable et pure,
Que, d'après un beau manuscrit (1)
Sous le nom solennel inscrit
Du docteur Gerson vert encore,
Auteur du livre qu'il décore,
L'interprète est peint dont le trait
A pour un ÉMILE l'attrait
Du pendant qu'un bon fils honore (2).
Un second portrait plus parfait
De Gerson plus mûr semble un frère,
Mais que l'éditeur ne voit guère,

(1) Manuscrit monumental in-folio transmis par les soins du neveu de Gerson, et qui est en ma possession.

(2) Le portrait en miniature de Mme Rose Blot, mère d'Émile.

De même qu'un dernier des trois.
Ah ! quels prodiges si je crois
Au bien que Liénard (1) opère,
Et que proclament maintes voix !
Mais, cher à Nauche comme au père,
GUERSANT (2), par l'art chirurgical,
Sauvant d'une vue obscurcie,
Et d'une mentale manie,
L'organe physique et moral,
Nous ouvre un foyer de lumière,
Où toujours nous suivrait FERRIÈRE.
Relirai-je encor sous le Ciel,
Le nom que mon esprit vénère !
Verrai-je aussi le cours prospère
D'un écrit que rend immortel
Le *principe de l'harmonie*,
Qu'à l'Optique en un Manuel,
Promit d'un père le génie,
Inventeur de cet art nouveau,
Le plus éclatant, le plus beau.
Comme à Bruge avant la copie,
Que semble offrir et modifie,
L'interne *Consolation*,
La fin de l'*Imitation*,
Qui, de l'homme que Dieu convie
D'abord en épurant la vie,
Qu'ensuite, par un plus doux ton,
Elle charme, instruit, édifie,
Son titre aux chartreux eut pour nom

(1) Oculiste, auteur de plusieurs cures de personnes notables, et notamment de dames de charité de Paris.

(2) Paul Guersant, fils, chirurgien en chef de Bicêtre, etc.

De l'Église la Mélodie (1);
Ce qui marque un accord parfait
Par le but, le plan, le sujet;
Tel des couleurs l'ordre ternaire
Et dont par degrés la lumière,
Se reflète dans chaque objet,
Compose une harmonie entière.
Héritier d'un si haut projet,
Qu'au terme un père propageait,
Dote la France, aussi ta mère,
D'un céleste et précieux don
Que n'a pu faire aux arts Newton,
En physique bien moins grand maître,
Qu'abstrait et profond géomètre.
Par une admirable leçon,
Due à sa sœur l'architecture,
La Peinture suit la Raison,
Qui calcule, pèse et mesure.
Unie à l'Art, c'est la Nature,
Qui du Portrait d'un nourrisson,
Le plus vieil Écho de Gerson,
A créé la vive Peinture.
Par elle renaît l'Éditeur
Qu'interprétait la miniature;
Et par une main non moins sûre,
Respire aussi le défenseur
De l'œuvre aux troubles étrangère,
Mais que voyait de loin l'Auteur

(1) *De Musicâ ecclesiasticâ* est le titre riche et hardi de ce manuscrit en trois livres dans cet ordre ancien et harmonique, dont le rhythme est un des caractères le plus remarquable de cet ouvrage, ainsi que des œuvres morales de Gerson, non moins poète, selon Leibnitz, qu'orateur et moraliste.

Dans son exil, au Monastère ;
Prenant dans la germaine sphère
De ses moines l'expression ;
Puis de retour le solitaire,
En paix, et plus vieux dans Lyon,
Rajeunissant, nous dit son frère, (1)
Et ranimant sa diction.
Dans sa vive et douce onction,
Traduisit-il Bonaventure,
Le stimulant d'une ame pure (2) ?
Ou, dans sa nouvelle Sion,
Pour ses sœurs, pour sa France chère,
Qu'après tant de privation
Retrouvait son affection,
Dans un langage plus vulgaire
Fit-il la *Consolation ?*
Ne frappant une gloire vaine,
Qu'après avoir, par l'onction,
Flatté la complaisance humaine ?
Tel qu'un Peintre ami, déjà vieux,
A fait d'une tête chenue,
Où luit encor ma faible vue,
Un Dessin vif et gracieux ;
Ainsi d'une naïve flamme,
Brille en Gerson l'œil radieux (3).
L'ami des enfants est pieux.
Par le bien que pour tous réclame,
Un Père, un Maître affectueux,
Il console et réjouit l'ame.

(1) *Epist. ad frat. Cœlest.*

(2) *Stimulum divini amoris* (l'aiguillon de l'amour divine) ; l'un des ouvrages que son frère n'a pas cités.

(3) Voir le portrait de Gerson qui est en ma possession.

Mais du Christ l'humble Imitateur,
Le sage et très-profond Docteur,
Que le rapprochement intime
De l'esprit de l'Auteur moral
Avec le Livre principal
Révèle enfin, démontre, exprime;
GERSON, de l'homme intérieur
Est par son œuvre incomparable,
Dans les peines, dans le malheur,
Le CONSOLATEUR véritable.



ÉPILOGUE

Aux amis de Gerson,

SUR LES DERNIERS INTERPRÈTES

DE L'IMITATION,

ET SUR

L'INTERNELLE CONSOLATION.

DASSANCE, MONTBRUN, MONTFALCON,
Votre exemple est une leçon,
Qui clot d'un long discours éthique
En vers brefs la Prose rhythmique;
Il comble, ou resserre, ou grandit,
Le champ, sous DESMARETS (1) stérile,
Et que LENGLET s'il reverdit,
Rend peu florissant, peu fertile,

(1) Auteur d'une *Imitation* en quatrains assez arides, quoique littérale.

Quoique mêlé d'expression
Prise à la *Consolation*,
Et nourri d'onction chrétienne,
D'une source Augustinienne (1).
Mais avant que du texte ancien,
Latin, Français, Italien,
D'une *Imitation* triglotte
Luise une vraie Édition ;
Ou qu'une essence élaborée
Au *Mont de contemplation* (2),
Et qu'a reproduite épurée,
L'Auteur de l'*Imitation*,
Soit pour la jeune nation,
Toute en quatrains vifs illustrée ;
Ou qu'un médecin à Lyon,
Doué d'une raison lettrée
Dote le monde Européen,
La France entière d'un grand bien,
Par la plus riche polyglotte ;
Pour l'ame à Dieu vraiment dévote
Suffit un Pain quotidien :
Gerson, imitant l'Evangile,
Donne ce que le Christ promet (3).

(1) Traduction mêlée de variantes de l'*Internelle consolation*, terminée, dans une édition, par des prières de saint Augustin à chaque chapitre.

(2) Titre qui semble faire allusion à la *Montagne* de l'Écriture, si féconde en maximes et célèbre par le sermon et la Prière du Seigneur.

(3) L'aliment quotidien annoncé dans le *Pater* semble être l'*Imitation* adoptée universellement pour les colléges par l'Instruction publique. Voyez à la fin l'Oraison dominicale en vers.

Grâce à maint titre simple et net,
Un texte pur, traduit d'un style
Ni bref, ni diffus, ni servile,
Mais *fidèle* au texte *correct*,
Est le fruit des longs soins de GENCE (1).
Lors à GENOUDE qui s'élance
Pour les Dames plus gracieux,
LAMENNAIS joint la véhémence
De Discours vifs ou spécieux (2),
C'est du bon LALLEMANT pieux,
Rajeunir la vieille élégance.
Muni des Pères, des docteurs,
Et de nos plus chers orateurs,
Qu'applique éloquemment DASSANCE,
Le texte, parfois épineux,
Par lui s'éclaircit, et l'honore
Plus que ne fait l'Art précieux.
GENOUDE, à son tour plus soigneux,
Se repolit et se décore ;
Le texte en partie est traduit,
Par LAMENNAIS, qui le produit,
Du texte commenté se pare,
Et de son rival se sépare,
Mais lors, suivant un mot heureux
D'une Epître de THÉODORE,

(1) La nouvelle traduction faite sur un texte revu d'après les plus anciens manuscrits avait paru en 1820, avant l'édition latine publiée en 1826, chez Treuttel et Würtz.

(2) La traduction dite nouvelle de M. de Genoude, avec des réflexions de l'abbé de La Mennais, en tête de la Bibliothèque des Dames, a paru en même temps que la version faite d'après le texte revu.

Ami de Gerson vigoureux (1),
Voici de nouveau que s'*explore*
Un champ que l'Art couvre et colore ;
Mais qu'en déflorant a flétri
La Triglotte de Grégory.
Il donne à Gersen de Beauzée
La traduction révisée (2),
Mais dans quelle source est puisée
Sa vicieuse version,
La française ou l'italienne ?
C'est dans une *Imitation*
Sans date, qu'il dit fort ancienne,
Et sans nom, mais gersénienne.
Cependant, quelque édition
Qu'un nom de possesseurs soutienne,
De Munich, de Milan, Ravenne (3),
Confond la réclamation.
L'interne *Consolation*,
Paraît aussi Gersonienne,
Bien avant l'attribution
Qui nous découvre, à Valencienne,
Gerson prêchant la *Passion*.
Déjà la feuille Gallicane,
Dont Villenave était l'organe,
Sous l'Empire, par son Echo,
Prônait la populaire *manne* (4)
Comme pouvant couler à flot

(1) Épitre de Villenave fils sur le Destin et sur Gerson.

(2) Par l'abbé de Labouderie.

(3) Par un manuscrit sous le nom de Gersón, découvert par M. Miller.

(4) L'*Internelle consolation* proclamée en 1810.

De l'*Imitation* latine;
Car sa féminine onction,
Devient la démonstration
De sa vive et mâle origine.
Une tardive invention
Ne fait point naître, mais confirme
L'opinion qu'entraîne, affirme
Un texte ancien, d'autant meilleur
Qu'il remonte haut vers l'Auteur.
Gerson, par son docte copiste,
Connaissait le foyer kempiste,
Fécond en écrits précieux,
Dont les siens s'estimaient le mieux.
Trente manuscrits en font preuve,
Et surtout maint écrit moral,
Où luit le Livre principal.
L'excès des maux, la longue épreuve,
Chez les hommes, vrai *pâtiment*,
Et du malheur l'enseignement,
Loin des troubles, dans le refuge
Du cloître, à l'abri d'un déluge,
Où, se retranchant, le Docteur
Parle, chante et médite en chœur,
Ont seuls produit l'œuvre profonde,
qui ~~Et~~, comme l'Oraison féconde
Qu'apprit à l'homme le Seigneur,
~~Et qui~~ partout, frappe le cœur,
Attache, instruit, remplit le monde.

J.-B.-M. GENCE, d'Amiens.

Novembre 1837.

AU PÈRE COMMUN DES HOMMES.

L'ORAISON DOMINICALE.

Toi qui siéges aux Cieux, ô notre commun Père,
Que partout de ton nom brille la sainteté!
Que ton règne s'approche; et que ta volonté,
Ainsi que dans le Ciel, soit faite sur la Terre!
Donne-nous, chaque jour, le Pain réparateur.
Comme nous pardonnons, pardonne-nous l'offense.
Ne laisse point tes fils en proie au Tentateur; (1)
Mais qu'ils soient tous du mal sauvés par ta puissance! (2)

A toi seul à jamais, Seigneur,
A toi seul la gloire et l'honneur!

(1) Matth. 4, 3. *Accedens Tentator.* — I. Corinth. 10, 13. *Non apprehendat.*

(2) I. Timoth. 2, 4. (*Deus*) *omnes homines vult salvos fieri.*

IMPRIMERIE DE MOQUET ET COMP.
rue la Harpe, nº 90.

